

# Haute Ecole de Santé Vaud

rue du Dr César-Roux 19 – Lausanne





côté cour



côté rue du Dr César-Roux

## Enjeux politiques

ANNE-CATHERINE LYON – CONSEILLÈRE D'ÉTAT,  
CHEFFE DU DÉPARTEMENT DE LA FORMATION DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

---

La santé représente, de façon légitime, une des préoccupations majeures au sein de notre société. L'augmentation des besoins en personnel qualifié dans ce domaine constitue une réalité cruciale à laquelle le Conseil d'Etat doit faire face avec tous les partenaires concernés : une des actions prévues par le Programme de législation 2012–2017 consiste à accroître le nombre de personnes formées dans les métiers de la santé. Les hautes écoles qui proposent des formations dans ce domaine, notamment la Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV), ont eu pour mission ces dernières années d'augmenter leurs effectifs, afin de répondre à la pénurie prévue et vécue sur le terrain. Les pouvoirs publics, à leur tour, se voient investis d'une mission liée à cette augmentation : permettre à ces hautes écoles de remplir leurs tâches dans les meilleures conditions, en mettant à leur disposition des locaux adéquats pour accueillir un effectif étudiant accru, tout comme l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de ces institutions.

L'inauguration de ce bâtiment rénové, sis à César-Roux 19, illustre un accomplissement dans ces missions conjuguées. Pour HESAV, l'emménagement en ces lieux équivaut à une étape nécessaire : la haute école dispose dès lors d'un ensemble fonctionnel et cohérent d'auditoires, de salles d'enseignement et de séminaire dédié à l'ensemble de la communauté de l'institution – un espace à la hauteur de son développement. Gardons toutefois à l'esprit qu'il s'agit d'une solution transitoire, nécessaire afin de poursuivre le travail de HESAV pour la formation et la recherche dans ses différentes filières durant la décennie en cours. Si je la qualifie de transitoire, c'est qu'à ce premier déménagement en succédera un autre, vers un bâtiment encore à construire et qui rassemblera toutes les filières de santé de cette institution de formation tertiaire en un seul lieu, à l'horizon 2020.

Grâce à la loi sur les hautes écoles vaudoises (LHEV) entrée en vigueur en début d'année, HESAV est devenue un établissement public doté de la personnalité morale – comme toutes les hautes écoles du canton. L'autonomie acquise par HESAV lui permet, avec le soutien de l'Etat, de poursuivre ses objectifs dans le domaine de la formation en soins dans un esprit constructif et compétitif, à l'écoute du terrain comme des derniers résultats de recherche dans ses domaines de compétence. Investir dans la formation pour le domaine de la santé, ancré dans le paysage des hautes écoles, m'apparaît comme un des actes les plus sensés pour le futur de notre société. Que chaque personne qui a œuvré pour la mise en œuvre et le bon déroulement de ce projet de rénovation soit ici remerciée et félicitée pour les efforts consentis – aujourd'hui concrétisés dans ce bel édifice.

PASCAL BROULIS – CONSEILLER D'ÉTAT,  
CHEF DU DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

---

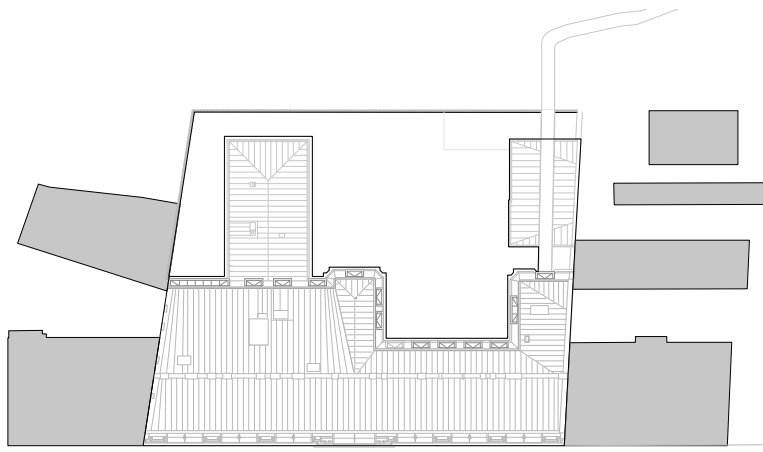
Dire que « César-Roux 19 » est bien connu des Vaudois est un euphémisme. Réalisé au terme d'un concours d'architecture, cet élégant immeuble bâti en 1900 pour accueillir la policlinique universitaire de Lausanne l'a abritée durant plus d'un siècle. Inscrit aujourd'hui à l'inventaire, monument d'importance régionale (note 2), il a connu une utilisation intense, de multiples adaptations intérieures et l'usure du temps sur sa façade. Sa robuste structure n'en a pas pour autant été ébranlée et il a conservé, notamment dans ses circulations, d'intéressantes qualités fonctionnelles.

Il était donc mûr pour une profonde rénovation. Pourvu qu'elle soit envisagée avec pragmatisme, en étroite collaboration avec son nouvel occupant et dans le souci d'un usage efficient des deniers publics. A l'heure de livrer ce bâtiment à l'assiduité et au dynamisme des quelque 1300 étudiants et professeurs de la Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV), je suis heureux de pouvoir affirmer que c'est exactement dans cet esprit qu'il a été ravalé et transformé.

Cela ne s'est pas fait du premier coup. La volonté du Conseil d'Etat, partagée par le Grand Conseil, de s'en tenir (hors subventions fédérales et hausses légales) à une enveloppe vaudoise de 10 millions de francs a initialement paru trop contraignante. Je peux écrire aujourd'hui que cette limite était judicieuse. Non seulement parce qu'elle a finalement été respectée mais parce qu'elle a initié des réflexions à plus d'un titre exemplaires. Les utilisateurs, les architectes, le service constructeur de l'Etat (Service immeubles, patrimoine et logistique) ont été amenés à considérer d'un œil neuf autant leurs souhaits et leurs besoins que le potentiel du bâtiment. Des choix ont été opérés, des solutions inédites ont été trouvées.

Tous ont joué le jeu et je les en remercie sincèrement. Pas pour la beauté du geste ; économiser n'est pas une médaille qu'on accroche à son revers. C'est un moyen de ménager la capacité d'action de l'Etat. Si d'autres progrès peuvent être envisagés, si HESAV, pour en revenir à elle, peut par exemple, comme le note dans cette même plaquette ma Collègue Anne-Catherine Lyon, se projeter à terme dans d'autres locaux encore, neufs cette fois-ci, c'est parce que notre collectivité vaudoise dispose d'une telle capacité d'action. Qu'elle la garde.

Pour l'heure je me félicite de voir les vieux murs du 19 prêter leur seconde vie à de jeunes envies et abriter, sous le bienveillant patronage du grand chirurgien que fut César Roux, la soif d'aprendre de nos futures soignantes et soignants.



## Objectifs du maître de l'ouvrage

ÉDITH DEHANT – CHEFFE DE PROJET SIPAL, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE PROJET  
DOMINIQUE ROUGE – ARCHITECTE, SECTION MONUMENTS ET SITES SIPAL

### Une rénovation indispensable où le pragmatisme a dominé

La situation de l'ancienne polyclinique, en périphérie de la cité hospitalière, raccordée à celle-ci par une passerelle et un cheminement conduisant au pied du bâtiment du Champ de l'Air, en fait un choix pertinent pour l'implantation de locaux supplémentaires indispensables au bon fonctionnement de la Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV).

Aussi, fin 2010, une nouvelle phase de programmation est lancée pour que César-Roux 19 soit transformé en une plateforme d'enseignement.

Le paradigme de base a changé: il s'agit désormais d'adapter les besoins des futurs utilisateurs et, par conséquent, le coût des travaux à l'enveloppe budgétaire impartie pour ces travaux et non de chercher à faire le programme « idéal ». C'est la seule manière de mettre rapidement à disposition de HESAV, les surfaces supplémentaires indispensables à la poursuite de ses missions d'enseignement et de recherche et de créer les synergies que HESAV développe avec le CHUV et la Faculté de biologie et de médecine (FBM).

L'essentiel des surfaces disponibles sera aménagé en auditories, salles d'enseignement, de séminaires et de colloques ainsi que salles mixtes (pratiques, démonstrations). Quelques places de recherche ont également dû être prévues, afin de ne pas séparer les enseignants-chercheurs des lieux de formation et de pratique des étudiants.

Malgré les qualités indéniables que présente cette propriété de l'Etat, force est de constater que depuis sa construction au début du XX<sup>e</sup> siècle, les seules rénovations d'importance qui ont été réalisées sont la réfection de sa toiture et le remplacement du chauffage à vapeur d'origine en 2006. C'est donc peu dire qu'il était devenu indispensable d'agir. Vu l'état de dégradation avancé des façades en molasse et des fenêtres, les travaux à entreprendre sur ces éléments sont très conséquents.

Mais grâce à une étroite collaboration avec les Monuments et sites, lancée très en amont du projet et poursuivie tout au long de la réalisation, les coûts de rénovation de l'enveloppe de ce bâtiment classé, ont pu être diminués, tout en respectant les règles de l'art.

Enfin grâce aux efforts constants de recherche d'économies, initiés par les mandataires et soutenus par la Commission de projet, les combles ont pu être réalisées dans l'enveloppe budgétaire initiale donnant ainsi aux utilisateurs des espaces de travail utilisables et des salles de conférence supplémentaires toujours appréciées.

Le pragmatisme, le réalisme et la réactivité des membres de la Commission de projet conjugués à l'inventivité au service de la simplification du détail des mandataires ont permis de mener à bien cette rénovation dans le cadre du budget et des délais.



salle de classe théorie



salles de classe pratique

## Point de vue des utilisateurs : contexte utilisateurs

MIREILLE CLERC – DIRECTRICE DE HESAV, MEMBRE DE LA COMMISSION DE PROJET

---

La Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV) est membre de la HES-SO. Elle offre quatre filières de formation HES en soins infirmiers, physiothérapie, sage-femme et technique en radiologie médicale.

Depuis une douzaine d'années, l'attractivité de HESAV et de ses filières de formation s'est accrue de manière remarquable. Pour accueillir aujourd'hui plus d'un millier d'étudiants et quelque deux cents collaborateurs permanents, HESAV a eu besoin d'agrandir son campus. Les infrastructures de César-Roux, rénovées et adaptées à l'enseignement pré et post gradués des professionnels de la santé, ont été attendues avec impatience par toute la communauté de HESAV.

Notre installation dans cette ancienne polyclinique, bien connue des Lausannois, revêt plus d'un symbole. Historiquement orientée vers la pratique ambulatoire et la formation, ce bâtiment de 110 ans est plus contemporain que jamais. Il l'est par le rappel de l'importance à accorder à la santé communautaire en lien avec l'évolution démographique de la population. Il l'est aussi par sa rénovation douce et le nouvel environnement de formation qu'il nous offre. Il le sera demain en s'ouvrant aux étudiants en médecine et aux professionnels du CHUV en formation continue, créant ainsi une plate-forme de formation dédiée à la santé.

Avec ces locaux, le campus de HESAV se redessine. La Tour de Chantepierre s'oriente vers l'ouest en direction du Bugnon 19 qui abrite la filière Technique en radiologie médicale et de César-Roux. Le cheminement par les escaliers de la grotte et la passerelle est déjà repéré par nos étudiants et nos collaborateurs. Seul le CEPS (Centre d'enseignement des pratiques de santé) destiné à la formation pratique et à la simulation, situé à l'avenue de l'Elysée, se trouve excentré.

Sur cinq niveaux répartis sur environ 6000m<sup>2</sup>, nous disposons de 25 salles d'enseignement, de 70 postes de travail et d'espaces de travail communautaires. Quatre auditorios de près de 90 places équi-

pés des derniers équipements audiovisuels nous permettent, en plus des enseignements traditionnels, d'organiser des conférences ouvertes au public. Treize salles de cours adaptées aux enseignements en petits groupes sont propices aux interactions entre étudiants et professeurs. Trois salles dédiées aux physiothérapeutes offrent des conditions de formation et d'exercice adaptées au nombre d'étudiants de cette filière et à l'évolution des pratiques de cette profession. Des bureaux spacieux sont à disposition des professeurs ainsi que des équipes d'enseignants et de chercheurs. Les vastes couloirs, la cafétéria et les espaces aménagés dans les combles sont d'ores et déjà investis. Ils témoignent de la richesse des échanges qui font la vie d'une haute école.

Ces infrastructures de César-Roux 19 sont l'occasion d'un nouvel élan pour HESAV. Son dynamisme, sa notoriété et son rayonnement s'accroissent. En augmentant sa capacité d'accueil, HESAV va former davantage d'étudiants pour répondre aux besoins de la société et aux objectifs de lutte contre la pénurie de personnel soignant du Conseil d'Etat. L'installation dans ces locaux de professeurs, d'enseignants et d'assistants de nos filières et prochainement des étudiants en médecine va permettre de dépasser les frontières actuelles de ces professions. C'est une culture santé qui émerge, un nouvel élan vers des projets de recherche interprofessionnels et innovants qui préfigurent les modèles de soins et les pratiques de demain.

La direction de HESAV, ses étudiants et ses collaborateurs remercient très chaleureusement toutes les personnes qui ont permis et soutenu cette rénovation de César-Roux 19. C'est grâce à la conviction de Madame Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, ainsi qu'à la vision politique du Conseil d'Etat sur le besoin d'offrir des conditions de formation adaptées à un nombre croissant de futurs professionnels de santé que HESAV dispose aujourd'hui de ce nouvel environnement.



hall principal

## Point de vue de l'architecte: concept architectural et technique

CLAUDE ANNE-MARIE MATTER-GALLETTI – ARCHITECTE

### Ne pas faire comme le clown Grock

Lorsque j'ai visité le bâtiment de l'ancienne polyclinique à l'avenue César-Roux, j'avais encore en mémoire les souffrances des piqûres dans un espace sombre et labyrinthique, préambule aux départs dans les pays lointains. Ce jour-là, j'ai eu la souffrance de m'imaginer que je devrais rendre ce bâtiment aux normes thermiques, aux normes incendies et de lui refaire la façade.

Ceci revient à mettre à une vieille dame digne et élégante, ayant subi quelques opérations, des moufles, des chaussures de montagne et à lui faire un lifting.

La comparaison s'arrête là.

Le bâtiment de l'ancienne polyclinique est composé d'un corps principal le long de l'avenue César-Roux et de deux ailes dans la cour arrière, au pied d'une falaise d'une ancienne carrière. Une passerelle de l'époque du bâtiment le relie au Champ de l'Air, site lié au CHUV.

### Préambule

Le peu de moyens financiers nous a autorisés à développer un concept d'interventions « par étapes », permettant dans le futur proche ou lointain d'améliorer le bâtiment sans détruire ce qui a déjà été refait. Chaque intervention est pérenne, et ce qui ne peut être fait aujourd'hui pourra l'être demain.

La réflexion s'est portée principalement sur les éléments suivants :

### Rénovation de la façade

De concert avec les monuments historiques et les experts en la matière, la façade est rénovée de manière simple : remplacement des pierres les plus atteintes, au droit des cordons, par une pierre plus dure, relevés des sculptures les plus importantes et réfection des crépis.

### Mise aux normes thermiques

Les façades en pierre ne peuvent pas être isolées ni à l'extérieur, ni à l'intérieur. L'effort s'est donc concentré sur le changement des fenêtres, le toit ayant déjà été isolé lors de la rénovation de 2006.

### Programme des locaux

Le programme des locaux est réparti de manière à maintenir au maximum la structure et les cloisons du bâtiment existant. Il s'agit de ne pas faire comme le clown Grock qui rapprochait son piano du tabouret au lieu de rapprocher son tabouret du piano.

Le maître de l'ouvrage et les utilisateurs ont adapté leur programme en fonction de la structure existante du bâtiment.

### Rénovation intérieure

Le concept de la rénovation intérieure est de redonner au bâtiment son lustre d'antan en supprimant tous les ajouts malheureux et de mettre en valeur les éléments qui le caractérisent comme les grandes hauteurs d'étage, les couloirs d'un seul tenant avec leurs sols en terrazzo, les portes palières, les dalles construites selon le système Hennebique.

Dans ce but, les espaces des circulations sont restaurés comme à l'origine.

Les salles d'enseignement et les petits auditorios devant répondre à un usage particulier sont traités de manière plus contemporaine intégrant les nouvelles techniques en apparent.

La mise en couleur reste dans les tons du terrazzo d'origine. Les sols dans les salles de classe sont revêtus de linoléum dont les grandes surfaces sont divisées en champs par des lignes rappelant le traitement des sols existants.



cage d'escalier centrale

### Mise aux normes incendie

La création d'une deuxième cage d'escalier comme voie de fuite complémentaire et distribution de tous les étages du bâtiment se fait au bout du couloir existant. C'est là que l'œuvre d'art prend sa place. Une troisième cage d'escalier relie le 4<sup>e</sup> étage et les combles en relation avec l'entrée de la passerelle. Le visiteur est accueilli par un véritable hall d'entrée en arrivant depuis le CHUV.

### Structure

Pour rendre habitables les combles du bâtiment, le plancher est renforcé par une fine dalle de béton liée aux solives du plancher. Cette dalle est toujours apparente après avoir été poncée et imprégnée.

Afin de soulager les dalles existantes en béton de type Hennebique, dont la résistance est limitée, la structure des auditoriums de l'annexe nord porte d'un seul tenant d'une façade à l'autre. Le système est ensuite dissimulé derrière l'habillage en menuiserie.

### Technique

Les locaux se situant sur l'avenue bruyante de César-Roux ainsi que la cafétéria sont ventilés mécaniquement. Les autres locaux dans l'aile nord ne le sont pas mais peuvent l'être dans le futur.

L'installation de chauffage est maintenue, issu du chauffage à distance. La distribution est prolongée jusqu'aux combles.

Les sanitaires obsolètes situés à l'extrémité de l'aile sud du bâtiment sont déplacés stratégiquement au centre du bâtiment.

Les installations électriques sont entièrement remises à neuf, à l'exception du système de distribution sous les fenêtres qui est conservé. Dans les espaces de distribution, de grands lustres contemporains à l'échelle des espaces sont suspendus aux plafonds. Les ascenseurs sont remplacés.

### Développement durable

Un des points du développement durable porte sur notre capacité à préserver et valoriser les patrimoines pour les léguer aux générations futures.

La meilleure manière d'y répondre est flagrante ici : la réhabilitation de ce bâtiment, datant du début du XX<sup>e</sup> siècle, démontre que tout bâtiment, dont la structure est précise et simple, permet de le maintenir dans le temps, par sa capacité à absorber différents programmes. Tirons-en les leçons pour l'architecture à venir.

### Œuvre d'art

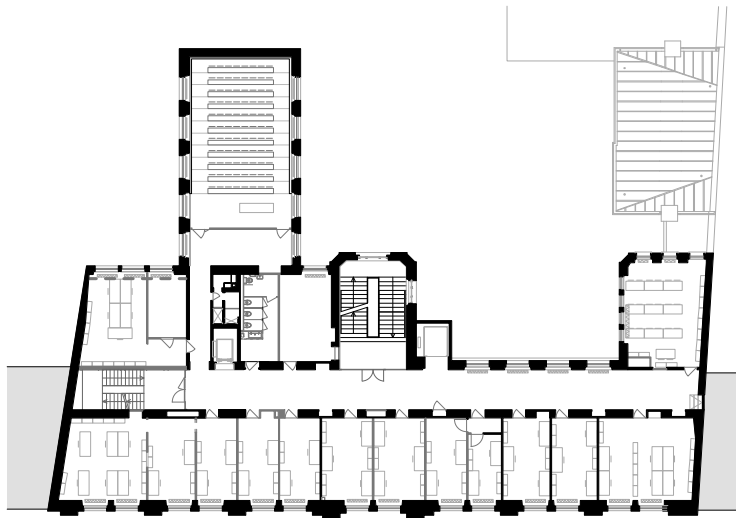
Le concours artistique a été réalisé très en amont de chantier, ceci afin de développer une œuvre en symbiose avec le bâtiment. Il a été remporté par l'artiste Renate Buser. Le lieu imposé est la nouvelle cage d'escalier. Ce lieu est choisi afin de ne pas retrancher la nouvelle cage d'escalier dans un esprit de cage de service, mais vraiment comme un lieu à part entière, répondant par son intervention artistique forte à la cage d'escalier existante qui s'impose, elle, par son ampleur.

L'œuvre joue avec notre perception visuelle et nous perd dans un trompe-l'œil, nous transportant dans le passé proche du bâtiment.

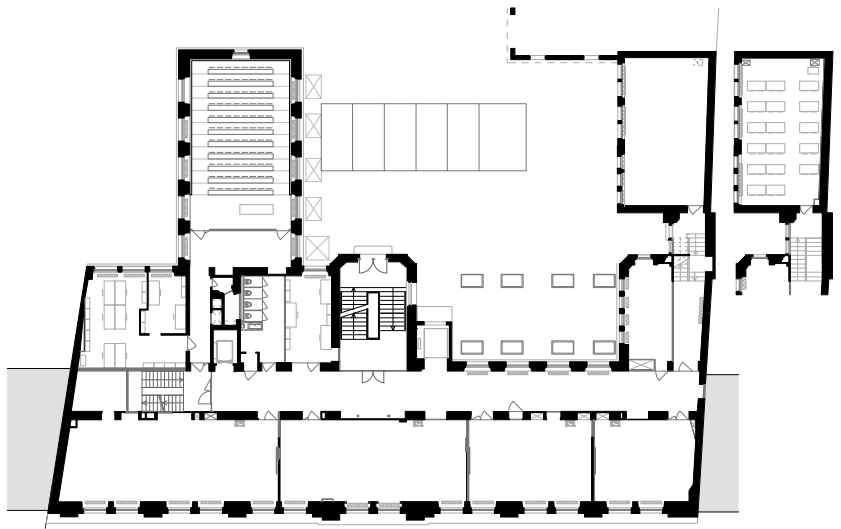
### Et Grock ?

Pensez à rapprocher le tabouret du piano ...

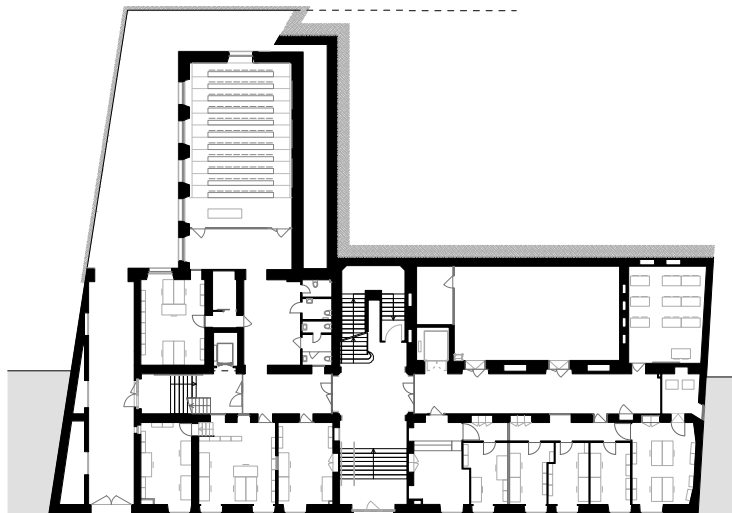
Merci à tous !



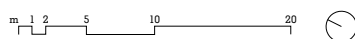
2<sup>e</sup> étage



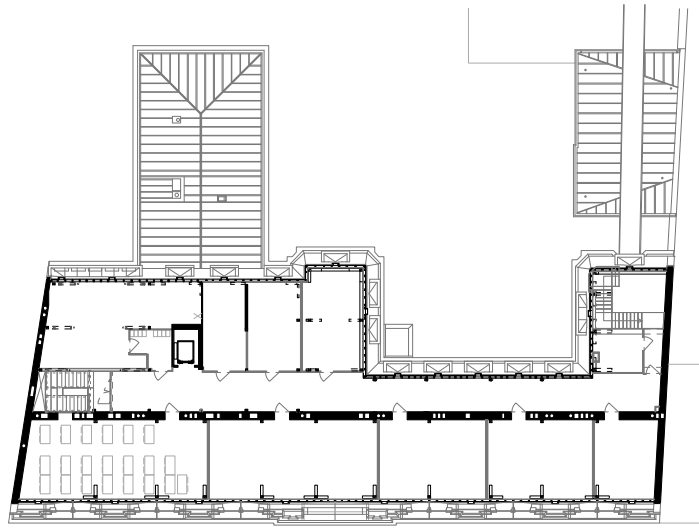
1<sup>er</sup> étage



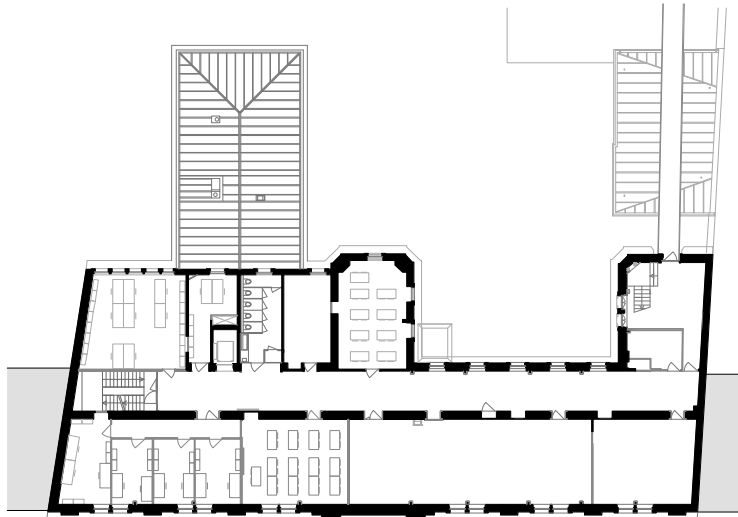
rez-de-chaussée



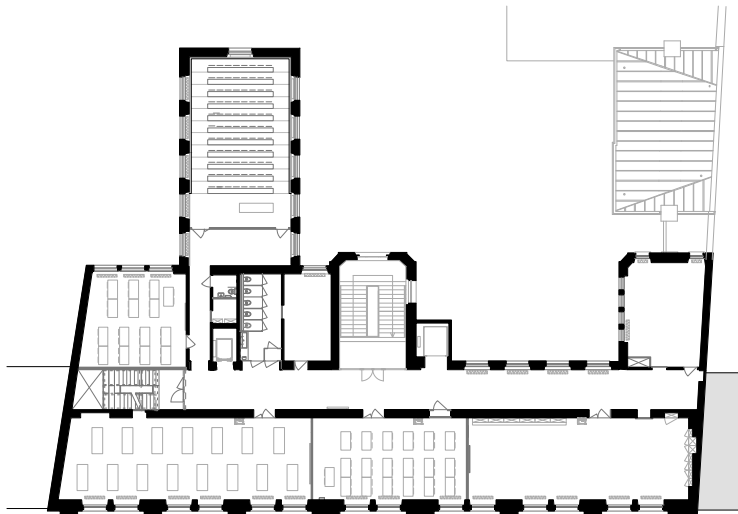




combles



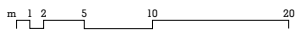
4° étage



3° étage



façade est



façade ouest



coupe transversale – façade nord de l'annexe



1<sup>er</sup> étage centre

3<sup>e</sup> étage sud  
4<sup>e</sup> étage centre



**COMMISSION DE PROJET**

ÉDITH DEHANT  
ARCHITECTE, CHEFFE DE PROJET SIPAL  
HENRY W. ISLER  
JUSQU'EN 10.2012  
DGES, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT  
ARIANE BAECHLER  
DE 11.2012 À 09.2013  
ANASTASIA AVILES  
DEPUIS 10.2013  
DGES, RESPONSABLE ORGANISATION,  
PLANIFICATION ET LOGISTIQUE  
MIREILLE CLERC  
HESAV, DIRECTRICE  
DANIEL ANTONETTI  
HESAV, RESPONSABLE FINANCIER  
ET INFRASTRUCTURES  
CATHERINE BORGHINI POLIER  
CHUV, DIRECTRICE DU CITS

**MANDATAIRES**

ARCHITECTE  
GALLETI & MATTER ARCHITECTES LAUSANNE  
STEVEN DE PALÉZIEUX, CHEF DE PROJET  
INGÉNIEUR CIVIL  
MP INGÉNIEURS CONSEILS SA CRISSIER  
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN  
GROUPE TECHNIQUE H2 ECUBLENS  
INGÉNIEUR CVS  
ÉNERCONSEIL VEVEY SA VEVEY  
INGÉNIEUR ACOUSTICIEN  
PRONA SA YVERDON-LES-BAINS  
ANIMATION ARTISTIQUE  
RENATE BUSER BÂLE

**EXPERTS**

FENÊTRES  
JACQUES PIGNAT PRILLY  
PIERRE DE TAILLE  
ATELIER LITHOS LAUSANNE  
CONSERVATION / REST. ŒUVRES D'ART  
ATELIER SAINT-DISMAS SA LAUSANNE

**ENTREPRISES**

DÉSAMIANTAGE  
AMIANTE VONLANDEN SA ROMANEL-S/MORGES

**DÉMOLITION / DÉMOLITION ASCENSEURS**

RUSCONI & CIE SA LE MONT-S/LAUSANNE  
S.R.D SÂRL RENENS  
VOLLINO DÉMOLITION SÂRL ACLENS  
ÉCHAFAUDAGES CONRAD KERN SA ECUBLENS  
MAÇONNERIE DÉNÉRIAZ SA LAUSANNE  
CONSTRUCTION MÉTALLIQUE  
JEAN-JACQUES PAHUD SA LAUSANNE  
CONSTRUCTION EN BOIS  
GRAZ SA LE MONT-S/LAUSANNE  
OUVRAGES EN PIERRE NATURELLE  
ART-TISONS SA ROSSENS FR  
FENÊTRES EN BOIS / STORES  
FAVOROL PAPAUX SA CRISSIER  
FERBLANTERIE JEAN MEYER SA LAUSANNE  
ÉTANCHÉITÉ COLAS SUISSE SA LAUSANNE  
OBTURATION COUPE-FEU  
FIRE SYSTEM SA SAVIGNY  
CRÉPIS EXTÉRIEURS  
BLONDEL & JAQUES SA CRISSIER  
ÉLECTRICITÉ SWISSPRO SR SA LAUSANNE  
LUSTRIERIE REGENT LIGHTING LE MONT  
INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE  
THERMEX SA MORGES  
INSTALLATIONS DE VENTILATION  
NEUHAUS ENERGIE SA RENENS

**INSTALLATIONS SANITAIRES**

PASCHE SANITAIRE SA NOVILLE  
CUISINE GINOX SA CHAILLY-S/MONTRÉUX  
ASCENSEURS / PLATEFORME HANDICAPÉS  
SCHINDLER ASCENSEUR SA BUSSIGNY  
HANDILIFT SÂRL PRÉVERENGES  
PLÂTRERIE / PEINTURE / FAUX-PLAFONDS  
DUCA SA CHESEAUX  
PORTES INTÉRIEURES EN BOIS  
T.S TECHNIQUE SYSTÈME FROIDEVILLE  
FRANZ DREIER AG KLEINLÜZEL  
RÉNOVATION DES PORTES EXISTANTES  
JOSSEVEL & FILS PUIDOUX  
MENUISERIE AUDITOIRES  
MENUISERIE DUCOMMUN SA LAUSANNE  
SYSTÈME DE VERROUILLAGE  
HASLER + CO SA LE MONT-S/LAUSANNE  
CLOISONS DE WC SAKA SA FOREL (LAVAUZ)  
REVÊTEMENTS DE SOLS L&F SOLS SA LAUSANNE  
RÉNOVATION DU TERRAZZO  
WEISS+APPETITO SA ECUBLENS  
CARRELAGES CP CATALDI PAOLO ET CIE BUSSIGNY  
NETTOYAGES  
HONEGGER SA LE MONT-S/LAUSANNE  
RIDEAUX RICHARD SA CRISSIER  
SIGNALÉTIQUE HOMDEC YVORNE

**PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE**

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

GRAPHISME  
hersperger.bolliger  
Vevey

IMPRESSION  
PCL Presses Centrales SA  
Renens

PHOTOGRAPHIE  
Lionel Henriod  
Lausanne

**COÛTS DE L'OPÉRATION**

INDICE OFS – ISPC RÉGION LÉMANIQUE AVRIL 2014: 136.10  
SELON DÉCOMPTE AFFAIRE 330 D'OCTOBRE 2014

CFC	LIBELLÉ	MONTANT	%
1	Travaux préparatoires	430'000	3.6
2	Bâtiment	10'350'000	86.0
3	Equipements d'exploitation	580'000	4.8
5	Frais secondaires	260'000	2.2
9	Ameublement et décoration	420'000	3.5
<b>COÛT TOTAL DES TRAVAUX</b>		<b>12'040'000</b>	<b>100.00</b>

**RATIOS**

HAUTE ÉCOLE DE SANTÉ VAUD – LAUSANNE

BÂTIMENT			
SP	Surface de plancher	m <sup>2</sup>	6440
SUP	Surface utile principale	m <sup>2</sup>	2766
	Nombre d'élèves	élèves	620
Ratio	SUP/SP		0.43
Ratio	SP/Place	m <sup>2</sup> /place	10.39
Ratio	SUP/Place	m <sup>2</sup> /place	4.46
VB	Volume bâti SIA 416	m <sup>3</sup>	25240
Coût par m <sup>2</sup> (SP)		CFC 2-3	CHF/m <sup>2</sup> 1'697.20
		CFC 1-9	CHF/m <sup>2</sup> 1'869.57
Coût par m <sup>3</sup> (VB)		CFC 2-3	CHF/m <sup>3</sup> 433.04
		CFC 1-9	CHF/m <sup>3</sup> 477.02

**TYPE D'INTERVENTION**

RÉNOVATION DES FAÇADES  
TRANSFORMATION INTÉRIEUR

ÉTIQUETTE ÉNERGIE	CALCULÉE	MESURÉE
	[ ]	[ ]
	[ ]	[ ]
	[x]	[ ]
	[ ]	[ ]
	[ ]	[ ]
	[ ]	[ ]
	[ ]	[ ]



cage d'escalier sud  
cage d'escalier nord



cage d'escalier centrale

## CHRONOLOGIE

### AVRIL 2004

Transfert de la Haute école cantonale vaudoise de la santé (HECVSanté ci-après HESAV Haute Ecole de Santé Vaud) à la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES).

### DÉCEMBRE 2006

Demande au Conseil d'Etat la mise à disposition provisoire des locaux dans le bâtiment de César-Roux 19 pour HESAV et de la Faculté de biologie et de médecine (FBM).

### JUILLET 2007

Octroi du crédit d'étude de CHF 397'000.- par le Conseil d'Etat.

### NOVEMBRE 2007

Demande de crédit d'ouvrage de CHF 14'700'000.- refusée par le Conseil d'Etat.

### JANVIER 2010

Reprise des réflexions sur des données actualisées entre la DGES et le SIPaL pour répondre aux besoins urgents et à moyen terme de HESAV.

### DÉCEMBRE 2010

Le Conseil d'Etat charge la commission de construction de réévaluer le programme, la planification et les coûts de rénovation du bâtiment de CR19.

### MAI 2011

Le bureau Galletti & Matter remporte l'appel d'offres d'honoraires de rénovation du bâtiment de l'ancienne policlinique rue du Docteur César-Roux 19.

### NOVEMBRE 2011

Adoption du rapport de programmation. Octroi du crédit d'étude de CHF 345'000.- par le Conseil d'Etat.

### JUIN 2012

Octroi du crédit d'ouvrage de 10.750 millions par le Grand Conseil. Subventions fédérales escomptées de 1.69 million par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

### AOÛT 2012

Obtention de l'autorisation de construire.

### AOÛT 2012 – JUILLET 2014

Chantier.

### JUILLET 2014

Mise en service.

### NOVEMBRE 2014

Inauguration.



couloir combles



combles nord

couloir combles

